Rapport du comité exercice 2022 – nos interventions et actions diverses

Janvier

Séance comité en visioconférence (projet vidéo, ruisseau des Rochettes, indemnités RC177, nouvelle membre, renaturation Bois de Vaux).

Février

Séance visio conf. de présentation des projets de remblayage et de renaturation au droit de Lussery-Villars.

Un projet de P+R à Vufflens retient notre attention mais nous laissons l'ATE comme association spécialisée s'en occuper ceci d'autant qu'il ne se situe pas dans le couloir de la Venoge.

Démarches afin d’obtenir la décision fédérale de subventionnement du projet du Bois de Vaux.

Mars

Diane a rencontré la mun. de Préverenges concernant l’embouchure de la Venoge.

Projet gravière à Vufflens (Orllati), présentation publique (voir sous AVV/gravière … (3.22)

Avril

Rencontre avec une étudiante en environnement (revitalisation cours d’eau).

Visite et discussions à Dizy avec François-Philippe Devenoge sur la revitalisation d’un affluent de la Venoge, Le Valangon.

Mai

Visite du Bois de Vaud par le Cercle des Sciences de Vevey-La Tour-de-Peilz ; notre président y participe.

Juin

Séance de comité : finances (indemnités RC177, Bilan 2021, coti.), vidéo S. Maumary, révision statuts, accueil nouvelle membre (Diane Maître, ASL), embouchure Venoge (nouveaux éléments présentés par Diane Maître), Bois de Vaux (critiques de Serge), gravière Colliare (projet présenté par Claudine), ruisseau des Rochettes (pas d’intervention malgré nombreuses critiques de Marie-Jo et Michel).

Commission suivi RC177 : visite de la revitalisation du marais de la Perause près d’Aclens ; discussion sur le suivi et la suite des mesures.

Juillet

Présentation projet de réhabilitation du Canal du Moulin du Choc (à côté de la zone industrielle de La Plaine).

Relevé des températures de l’eau de la Venoge

Un étudiant de la HES d’Yverdon nous fait part de son intérêt pour revitaliser un tronçon de la Venoge à La Sarraz lors d’une visite sur place.

Août

AG (voir PV séparé).

Des réflexions sont menées concernant des modifications à apporter à nos statuts.

Octobre : présentation par Romande Energie d’un projet d’amélioration de la dévalaison des poissons sur la Venoge (juste en amont de la Tine de Conflent.

Novembre

Séance de présentation d’un projet de revitalisation d’un ancien site industriel près de Penthaz. En l’absence du président d’AVV….

Projet de port à l’embouchure : une personne (Delphine Rudasilwa) en formation de ranger va mener une « étude » sur la situation des bateaux actuellement amarrés.

Décembre

Un projet d'expropriation, de défrichement et reboisement de compensation, modification de la limite communale dans le cadre de mesures de protection et de renaturation de la Venoge, , au lieu-dit « Moulin du Choc », sur le territoire des communes d’Aclens et Vufflens-la-Ville est soumis à enq. pub. Nous décidons de ne pas intervenir car le projet va précisément dans le sens des buts de protection de la Venoge.

Démission de Diane Maître qui change de travail ; elle est remplacée par Coralie Pittard.